

 **Archives du Parti  
communiste français**

Fonds Henri Claude

1917-1994

Sous-série 353 J



## **Archives du Parti communiste français**

### **Fonds Henri Claude**

**1917-1994**

**Sous-série 353 J**

Répertoire numérique détaillé réalisé par Pierre Boichu sous la direction de Guillaume Nahon,  
directeur des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis

Intitulé : Fonds Henri Claude.

Références : FRAD093/353J.

Dates extrêmes : 1917-1994.

Importance matérielle : 1,6 ml.

Noms des principaux producteurs : Henri Claude.

Modalités d'entrée : dépôt dans le cadre de la convention du 18/12/2003 entre le Parti communiste français et le Conseil général de la Seine-Saint-Denis.

Institution responsable de l'accès intellectuel : Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 18 avenue Salvador Allende 93000 Bobigny.

Conditions d'accès : délai de communicabilité établi à 25 ans.

Conditions de reproduction : reproduction des documents à vocation non publique soumise à l'autorisation du déposant.

**Éléments biographiques<sup>1</sup>**

Né le 13 septembre 1909 à Angoulême (Charente), mort le 4 août 1994 à Paris (15<sup>ème</sup> arr.) ; militant abondanciste, trotskyste puis communiste ; agrégé de grammaire ; professeur de latin à Paris ; économiste ; rédacteur en chef d'*Économie et politique*.

Fils d'un instituteur, Henri Pouget fit sa khâgne à Henri-IV (Paris) où il eut pour maître Alain et pour condisciples Maurice Schumann, Julien Gracq et Victor Leduc. Il était alors de gauche, mais peu attiré par la politique.

Agrégé de grammaire en 1933, il est nommé au lycée Corneille de Rouen (Seine-Inférieure) et il se syndiqua à la Fédération unitaire de l'enseignement tout en prenant contact avec le pacifiste Gaston Bergery. C'est pour écrire dans son journal, *La Flèche*, qu'il prit le pseudonyme d'Henri Claude.

En 1936, il adhéra à JEUNES (Jeunes équipes unies pour une nouvelle économie sociale), branche du mouvement abondanciste créé par Jacques Duboin qui pensait que les crises de surproduction devaient se résoudre par une société de redistribution des richesses sociales. Il y côtoya Serge Reggiani, Roger Pigaud, Gilbert Trigano, René Dumont. *La Dépêche de Rouen* accueillit entre 1936 et 1938 trente-quatre articles consacrés à la « crise finale du capitalisme » et aux perspectives abondancistes. Nommé au lycée Buffon de Paris, il commença à écrire un livre qui aurait dû s'appeler *La guerre qui vient* et qui sera en partie repris en 1945 dans *De la crise économique à la guerre mondiale*. Henri Claude écrivait en 1939, dans le journal *Libération*, organe du mouvement JEUNES. Dans le numéro du 10 mai 1940, il signa l'éditorial censuré « Nation ? Non. Un groupe d'intérêts ».

En 1939, le groupe JEUNES était dirigé par Jean Nocher, journaliste à *l'Œuvre* de Marcel Déat, qui, après quelques hésitations rejoignit Londres où il devint speaker de la France libre. Henri Pouget, dit Henri Claude, lui succéda à la direction de JEUNES où il acquit la conviction que seul le communisme pourrait réaliser la Société d'abondance. Il devint marxiste léniniste et se lia à Henri Molinier, Henri Thomas et Jean Maillot. Membre du Groupe Octobre en 1943, il représenta cette petite organisation trotskysante (une vingtaine de membres) à la seconde conférence internationale de la 4<sup>ème</sup> Internationale tenue clandestinement, début février 1944, à Saint-Germain de la Poterie près de Beauvais (Oise). Une quinzaine de délégués y discutèrent de la phase finale de la guerre et de l'explosion sociale qu'ils prévoyaient. Dans la lancée, se réalisa l'unité entre Octobre et les deux autres groupes trotskystes plus importants, le POI et le CCI. Henri Claude entra au comité central du Parti unifié, le PCI (Parti communiste internationaliste).

Le récit qu'il fit à Claude Willard de sa guerre est fort différent, mais tout aussi authentique. Prisonnier en juin 1940, il s'évada et revint à Paris où il reprit son travail au lycée Buffon. Le concierge de l'établissement, Georges Talouarn, militant communiste, l'emmena à la manifestation étudiante du 11 novembre 1940. Il participa à une autre mobilisation, en avril 1942, après l'arrestation de Raymond Burgard, professeur d'histoire, militant de Jeune République : un cortège fut dispersé par la police et trois lycéens seront fusillés. Le 12 juillet 1942, Césaire Levillain et Henri Rebière furent en contact avec lui dans le cadre de la mise en place de Libération-Nord. Il affirme qu'il transforma JEUNES en une organisation de résistance et de renseignement. Mais, la répression aidant, les contacts furent rompus avec Rebière. Par René Hairy, il prit contact avec le MLN qui lui aurait confié la mission de « protéger les équipements du matériel téléphonique pour l'après-Libération ». À la Libération, il alla avec Georges Talouarn au ministère de l'Éducation nationale pour installer Henri Wallon dans ses fonctions de secrétaire général. Dans ce récit, il est présenté comme secrétaire général de JEUNES fin 1944 et animateur du journal *Le Socialisme de l'abondance* qui prenait la succession de *Libération*, le titre ayant été pris par un journal de la Résistance. En octobre 1945 parut aux Éditions OCIA le livre *De la crise économique à la guerre mondiale* où Henri Claude reprenait l'essentiel des idées développées dans ses articles d'avant guerre et de la guerre. Il y voyait « une démonstration éclatante de la méthode d'analyse matérialiste » qui permettait de montrer « par quel processus le Krach de Wall Street mène à la deuxième guerre mondiale ». Il concluait que « l'ère de la paix commencera seulement le jour où seront officiellement proclamés les « État unis socialistes du monde ». Dans un état mondial socialiste serait atteint l'abondance socialiste qui n'a rien à voir avec l'abondance capitaliste, car celle-ci se manifeste par le phénomène de la surproduction. Il indiquait par ailleurs que sans

1 Notice extraite du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* et complétée par nos soins.

l'abondance, l'économie socialiste ne peut assurer, de façon égalitaire, le même standard de vie. L'URSS présentait à ses yeux des inégalités de revenus entre producteurs et entre régions. Il notait également que le pacte germano-soviétique d'août 1939 découlait « naturellement » de la position de Staline sur la réalisation du socialisme dans un seul pays » qui l'amenaient à se servir des conflits entre puissances capitalistes et à ménager des alliances avec l'impérialisme momentanément le plus dangereux pour l'URSS. Il rappelait que les conflits étaient « tels que la guerre était inévitable et qu'elle aurait tout aussi bien éclaté si l'URSS n'avait pas existé ».

Henri Claude annonçait en 1945 la parution prochaine d'un ouvrage (*L'Ère du chaos capitaliste*) qui préciserait le caractère et la nature de l'impérialisme. Il publia sous le titre de *Nouvel avant guerre ?* trois courts textes en 1946 et donna plusieurs articles à la *Revue internationale*. Il s'éloigna progressivement du PCI. Victor Leduc le fit entrer à *Action* à l'automne 1945. Le Plan Marschall et l'éviction des ministres communistes provoquèrent son adhésion au PCF en juin 1947.

Dans cette même période de l'après-guerre, Henri Claude fut également l'un des animateurs de deux groupes actifs au sein de l'université : le groupe Science-Action-Liberté tout d'abord, dont la vocation était « d'informer l'opinion des principales questions que posaient la construction d'une France nouvelle et le maintien de la paix » puis, au début des années 1950, au sein du Mouvement des 150, dont l'objectif était de dénoncer les risques de guerre.

Il publia en 1948 un ouvrage sur le Plan Marschall qui eut le soutien du PCF. Il fut associé à la jeune section économique du comité central, sur proposition de Jean Baby. On ignore si son passé trotskyste était connu. Il est cependant vraisemblable qu'il eut à remplir un questionnaire biographique et que son adhésion fit l'objet d'une réflexion. Ses amis de la section économique comme Jean Fabre ou Paul Boccara l'ignoraient. Économiste « autodidacte » très actif, il fut dans un premier temps accueilli avec prudence à la section économique du PCF, créée fin 1947, où ses thèses sur la 3<sup>ème</sup> guerre mondiale étaient jugées « fatalistes ». En 1959, lorsque la crise de la section économique éclata, son rôle était marginal, mais il poursuivit sa politique personnelle de publication. Il joua par contre un rôle actif dans les années soixante. Sa participation, avec Henri Jourdain, les 27 août-3 septembre 1962 à Moscou, à la conférence des économistes de vingt pays, lui donna une stature nouvelle. Il participa avec Paul Boccara à la conférence internationale organisée par le PCF sur l'économie, en mai 1966, à Choisy-le-Roi - temps fort de la conceptualisation du Capitalisme monopoliste d'État (CME) -, mais une concurrence très vive avec ce dernier apparut à propos l'apport de la « suraccumulation / dévalorisation du capital », pièce maîtresse de la nouvelle théorisation proposée par Paul Boccara. L'arrivée à la section économique de Philippe Herzog lui donna alors un allié provisoire et il put développer ses thèses dans le cadre du Centre d'études et de recherches marxistes (CERM). Membre du comité de rédaction de *La Nouvelle critique*, il disparut lors de la nouvelle formule de 1966. Il fut rédacteur en chef d'*Économie et politique*.

Le Parti communiste le fit participer à des délégations dans les pays de l'Est.

L'article que lui consacra Claude Willard en 1996 fut vivement contesté par un groupe d'anciens dirigeants de la section économique. À leurs yeux « Henri Claude n'a joué aucun rôle dans la création de la SE à la fin de 1947, et, par la suite, au moins jusqu'en 1962, il est resté un peu en marge des activités, rédigeant seul ses ouvrages, assistant aux réunions, mais sans que nous ayons gardé le souvenir d'interventions marquantes. » Henri Pouget était marié avec Denise Baer et vivait à Paris.

### **Historique de la conservation et modalités d'entrée**

Le fonds Henri Claude, initialement conservé à la Bibliothèque marxiste de Paris, a été déposé aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis dans le cadre de la convention de dépôt signée entre le Parti communiste français et le département de la Seine-Saint-Denis. Lors de son dépôt aux Archives départementales, en 2005, il a été enregistré sous la cote 353 J.

### **Présentation du contenu**

Suite à son traitement et à son reconditionnement, le fonds Henri Claude compte 19 articles représentant 1,6 ml d'archives.

Les documents contenus dans le fonds s'organisent en cinq ensembles ayant déterminé le plan retenu pour le classement du fonds. Le premier réunit (353 J 1) les papiers personnels d'Henri Claude. Si ceux-ci ne

permettent pas une approche intime du personnage, ils renseignent notamment sur les démarches qu'il a effectuées pour se voir reconnaître le statut d'ancien combattant suite à son engagement dans la Résistance. Le second ensemble (353 J 2) rassemble ses documents concernant l'histoire et la mémoire de la Résistance. Le troisième ensemble (353 J 3-7) a trait aux activités politiques et associatives d'Henri Claude. Si les archives réunies autour de son activité au sein de la section économique et de l'Institut de recherches marxistes demeurent très parcellaires, les dossiers fournis concernant les groupes Jeunes équipes unies pour une nouvelle économie sociale et Science-Action-Libération, ainsi que le Mouvement des 150, apparaissent d'un grand intérêt historique. Le quatrième ensemble (353 J 8-13) contient les écrits d'Henri Claude, essentiellement ses articles et notes économiques. Plusieurs dossiers concernent également les ouvrages qu'il a publiés. Le dernier ensemble (353 J 14-19) regroupe la documentation constituée par Henri Claude.

Le fonds recoupe donc les grandes orientations du parcours politique d'Henri Claude, marqué par un intérêt constant pour les questions économiques et pour le travail d'élaboration théorique, au sein du mouvement abondanciste d'abord puis dans les structures du PCF.





RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE



## SOMMAIRE

- 353 J 1           Papiers personnels, 1940-1992.
- 353 J 2           Histoire et mémoire de la Résistance, 1945, 1982-1994.
- 353 J 3-7         Activités politiques et associatives, 1938-1983.
- 353 J 8-13        Écrits, 1936-1993.
- 353 J 14-19      Documentation, 1917-1992.



- 353 J 1      Papiers personnels.
- 1940-1992
- Demande de retraite du combattant : attestations de participation à la Résistance, correspondance, coupures de presse, cartes de visite.
- 1945-1985
- Correspondance.
- 1973-1992
- Cartes d'adhérent et carte d'identité : carte d'identité (1940), carte d'adhérent au PCF (1947), carte de la CGT (1944), carte du Front national universitaire (1945, s.d.), 2 cartes du Front national (1944, 1945), carte de l'Union française universitaire (année 1945-1946).
- 1940-1946
- 
- 353 J 2      Histoire et mémoire de la Résistance : dossier remis aux participants à l'initiative de l'IRM sur la libération de la France des 12-13 octobre 1984, dossier du Musée de la Résistance nationale de Champigny sur le Conseil national de la Résistance, brochures, bulletins, coupures de presse, articles de revues, texte d'un entretien avec Henri Claude et Jacques Talouarn relatif à leurs activités pendant l'Occupation, notes manuscrites, correspondance.
- 1945, 1982-1994
- Nota : voir aussi dossier consacré aux Jeunes équipes unies pour une nouvelle économie sociale (353 J 3).*
- 
- 353 J 3-7    Activités politiques et associatives.
- 1938-1983
- 
- 353 J 3      Groupe Jeunes équipes unies pour une nouvelle économie sociale (JEUNES) : documents de congrès, journaux (dont *Libération*, hebdomadaire de JEUNES), correspondance, notes dactylographiées, brochures, comptes rendus d'activité, rapports, ordres de mission, notes manuscrites, lettre de démission, attestations de participation à la Résistance, manifeste, brassard, dossier relatif au Conseil national des experts (rapport sur la politique économique d'après-guerre soumis aux organisations de la Résistance, 1943), notes et correspondance manuscrites postérieures de Henri Claude, note critique d'Henri Claude (1943), note critique du PCF.
- 1938-1991
- Nota : Selon une note contenue dans le dossier, Jeunes équipes unies est formé par des militants issus du Mouvement français abondanciste. Ce groupe publie à partir de 1938 le journal Libération. Certains de ses membres constituent à la déclaration de la guerre le groupe Octobre qui se rapproche pendant l'Occupation de la mouvance trotskiste.*

- 353 J 4            Groupe Science–Action–Libération : appels, bulletins d'adhésion, convocations, notes, programmes de travail, bulletin d'information, tracts, correspondance, brochure, notes manuscrites.
- 1944-1948
- Nota : selon un texte d'Henri Claude conservé dans le dossier relatif à son projet d'autobiographie (cf. 353 J 8), le groupe Science – Action – Libération, initié à la Libération par des universitaires, avait pour vocation d'"informer l'opinion des principales questions que posait la construction d'une France nouvelle et le maintien de la paix dans le monde". Le groupe, qui comprenait selon Henri Claude 80 membres en octobre 1944 et quelque 300 en mars 1945, s'organisait en équipes de travail proposant conférences et exposés suivis de discussions.*
- 353 J 5            Mouvement des 150 : appels, bulletins d'information, circulaire, convocations, brochure, notes manuscrites, numéros de *Trygée* (organe mensuel du Mouvement de la paix dans l'université), documents relatifs à un voyage de scientifiques en URSS (programme, compte rendu de voyage).
- 1952-1983
- Nota: le Mouvement des 150 est une organisation dont la vocation est la lutte pour la paix et la dénonciation des risques de guerre au sein du monde enseignant. Henri Claude en a été l'un des responsables.*
- 353 J 6            Institut de recherches marxistes.
- 1978-1983
- Création de l'IRM : notes manuscrites, coupures de presse, convocations, rapports.
- 1978-1979
- Colloque « Les pays socialistes dans le monde contemporain » (28-29 mai 1983) : liste des participants, programme, dépliants, textes des interventions.
- 1983
- 353 J 7            Section économique du PCF : bulletin interne (*Notes pour la lutte idéologique*), notes, notes manuscrites, schémas de cours, traductions d'articles, brochures.
- 1948-1973

353 J 8-13 Écrits d'Henri Claude.

1936-1993

353 J 8 Ouvrages et projets d'ouvrages.

1977-1991

*Mitterrand ou l'atlantisme masqué*, Paris, Éditions sociales, 1985 : notes manuscrites, documentation, correspondance, critique.

1983-1991

*La troisième course aux armements*, Paris, Éditions sociales, 1982 : notes manuscrites, correspondance, critiques, documentation.

1981-1984

*Les multinationales et l'impérialisme*, Paris, Éditions sociales, 1982 : notes manuscrites, documentation, critiques.

1977-1981

Projet d'histoire de la section économique du PCF : notes manuscrites, brouillons de chapitres, texte sur l'histoire de la section économique de Léon Lavallée.

s.d.

Projet de mémoires : notes manuscrites, texte d'une interview d'Henri Claude par Claude Willard.

s.d.

353 J 9 Articles publiés dans les journaux *La Flèche*, *La Dépêche de Rouen*, *Libération et Action* : coupures de presse.

1936-1950

353 J 10 Articles et projets d'articles : textes dactylographiés, coupures de presse, tirés-à-part, documentation, correspondance.

s.d.-1993

353 J 11 Articles non publiés : textes manuscrits et dactylographiés, document interne à la section économique, coupures de presse.

s.d.

353 J 12 Notes de lecture : notes manuscrites, documentation.

s.d.

353 J 13 Cahiers de notes.

s.d.

353 J 14-19 Documentation.

1917-1992

353 J 14 Dossiers thématiques : coupures de presse, articles de revues, bulletins.

1980-1992

*Nota : thèmes des dossiers : GATT ; bibliographie ; crise économique ; capitalisme et socialisme.*

353 J 15 Documentation historique : cartes postales, reproductions de documents, photographies, tracts du PCF, affiches-bandeaux, déclaration du comité central du parti social démocrate ouvrier de Russie, texte du témoignage du colonel Baptiste Pous, correspondance, fiches descriptives de documents microfilmés de la Bibliothèque marxiste de Paris, documents relatifs à Georges Valois transmis à Henri Claude (correspondance, brochure (« La France trahie par les trusts »), numéros du périodique *nouvel âge*).

1919-1943

*Nota : à l'exception des documents relatifs à Georges Valois intégrés par l'archiviste, les pièces contenues dans ce dossier semblent provenir de la Bibliothèque marxiste de Paris.*

353 J 16-19 Publications.

1917-1991

353 J 16 *Cahiers de l'Université nouvelle.*

*Nota : collection incomplète.*

1965-1969

353 J 17 *Conférences de l'Institut Maurice Thorez.*

*Nota : collection incomplète.*

1970-1979

353 J 18 *La Grande Relève.*

*Nota : collection incomplète.*

1937-1991

353 J 19 Autres publications : hors-série de *l'Humanité* « Les trusts contre la France » (1938), publications de la section économique du PCF (« Le monde du socialisme et de la paix » (1952)), numéros spéciaux de *Notes et études économiques* (« Aperçu sur l'économie mondiale en 1950 » (1951) ; « Les trusts milliardaires en France » (1952)), numéro isolé d'*Études économiques* (1956) numéros isolés de *Lectures pour tous* (1917-1924), numéros isolés de *L'abondanciste* (1939), numéros isolés de la collection *Recherches et débats*, supplément aux *Cahiers d'histoire de l'IRM* (s.d.), numéro isolé de *la nouvelle revue*



*internationale* (mai 1962), premier numéro de la revue *le monde à l'envers* (1939), supplément à la collection dossiers et documents du *Monde* (1978-1979), brochure « À propos de la guerre qui vient » [1928], catalogue d'exposition (1976), brochure de présentation du Musée d'histoire vivante de Montreuil (s.d.), numéros de la revue de presse publiée par le service centrale de documentation du PCF (1980).

1917-1980



## CONVENTION ENTRE LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS ET LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Entre

Le Département de la Seine-Saint-Denis, représenté par Monsieur le Président du Conseil général, en vertu de la délibération de la commission permanente

D'UNE PART

Et

Le Parti communiste français, représenté par Madame la Secrétaire nationale

D'AUTRE PART

Il a été convenu et décidé ce qui suit :

### **Article 1 :**

Le Département de la Seine-Saint-Denis et le Parti communiste français décident de coopérer pour la sauvegarde, la collecte, le traitement, la conservation, la communication et la mise en valeur du patrimoine archivistique du Parti communiste français dépendant de sa direction nationale, qui a fait l'objet d'un classement par l'Etat comme « archives présentant du point de vue de l'histoire un intérêt public », afin de constituer aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis un centre des archives du Parti communiste ouvert au public. La direction nationale du Parti communiste français se réserve la possibilité d'associer toute structure de son choix, associative ou autre, à l'exécution de la présente convention, sous réserve de notifier au Département la nature de la relation qu'elle entretiendra avec la structure qu'elle aura choisi et la personne habilitée à représenter le Parti communiste français au sein de cette structure.

### **Article 2 :**

Le déposant s'engage à déposer les fonds à titre permanent, suivant un calendrier qui sera défini entre les parties. Ce dépôt est valide pour une période de trois ans reconductible tacitement. Le Parti communiste assume pendant une phase transitoire la préparation et le traitement des fonds. La Bibliothèque marxiste de Paris, partie du fonds patrimonial classé, relève de la présente convention ; le traitement et la communication de ses collections ressortiront d'une collaboration avec l'Université Paris 13. Son cas fera l'objet d'un avenant à la présente convention. Le déposant s'engage à fournir l'intégralité des instruments de travail en sa possession (fichiers, catalogues...).

### **Article 3 :**

Les fonds déposés sont conservés dans les locaux des Archives départementales qui en assument le traitement définitif (conditionnement et conservation matérielle, classement, indexation, rédaction d'inventaires, valorisation). Les opérations de transfert sont à la charge du département de la Seine-Saint-Denis.

Pour ce qui concerne précisément la communication des fonds déjà inventoriés et ouverts à la consultation – en particulier les archives des instances de direction (Comité central, Bureau politique, Secrétariat) – ils devront être communiqués dès leur dépôt dans les mêmes conditions que celles qui sont actuellement en vigueur au siège du Parti communiste français.

Le programme de travail archivistique – opérations de classement et d'élaboration des instruments de recherche – sera soumis à une évaluation annuelle des deux parties contractantes. Ce programme de travail sera proposé dans les trois mois qui suivront le dépôt des archives aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.

#### **Article 4 :**

Au delà de la sauvegarde, du classement et de la communication des fonds, la présente convention se fixe un objectif général de valorisation des fonds qui vise à :

- inciter au développement de la recherche historique autour du communisme français en contribuant à la mise en place d'un pôle de recherches sur le Parti communiste français et plus largement sur le mouvement ouvrier à partir des ressources des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis ;

- pour ce faire, la convention se donnera les moyens de construire un partenariat avec diverses institutions scientifiques ou culturelles, en s'appuyant sur un comité de pilotage qui aura pour mission d'éclairer la mise en oeuvre de la politique de valorisation. Formé de représentants du département et de membres dûment désignés par la direction nationale du Parti communiste, ce comité de pilotage s'adjoindra – à titre consultatif – un certain nombre de personnalités scientifiques désignées pour leur compétence, en fonction des projets qui auront été choisis.

- ce partenariat prendra en compte, entre autres, les Universités Paris 13 et Paris 8 qui sont déjà impliquées dans un partenariat avec le département de la Seine-Saint-Denis. Il intégrera également l'Université de Bourgogne, notamment en prolongeant une coopération pour la constitution et la valorisation d'une base de données à partir du traitement informatisé et de la numérisation d'archives de direction.

#### **Article 5 :**

La communication des documents se fait aux archives départementales selon les modalités fixées par le règlement de celle-ci.

Les règles de communicabilité sont fixées par le déposant qui peut les modifier et reste seul habilité à délivrer des dérogations. Le déposant a retenu de les aligner sur la législation française en matière d'archives publiques. La communication des documents de moins de trente ans est soumise à une autorisation préalable, à l'exception de ceux qui auront été désignés par lui comme immédiatement consultables. Elle est libre pour les documents de plus de trente ans, à l'exception de ceux qui comportent des informations sur la vie de personnes physiques pour lesquels le délai est de cent ans.

Les documents sont réputés communicables après que le classement en a été effectué et que leur inventaire a été rendu public.

Le déposant conserve le droit à la libre communication de l'ensemble des documents.

#### **Article 6 :**

Toute reproduction (microfilms, photographies, photocopies) de documents, application informatique ou audiovisuelle est strictement soumise à l'accord du déposant.

Lorsque des reproductions sont réalisées par les Archives départementales ou sous leur autorité, avec l'accord du déposant, le Département conserve la propriété matérielle des ces reproductions. Il décide des tarifs correspondant en fonction d'un barème fixé par l'assemblée délibérante. Le déposant reste seul habilité à gérer et exploiter les droits de propriété intellectuelle afférents aux documents iconographiques et sonores appartenant à ses fonds.

#### **Article 7 :**

Le déposant garde la pleine propriété des archives déposées. Il conserve la possibilité de reprendre tout ou partie des dépôts avec préavis de neuf mois et s'engage, dans ce cas, à autoriser le microfilmage des documents, s'il n'est pas déjà réalisé, par les Archives départementales avant toute opération de reprise.

**Article 8 :**

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans à compter de sa notification par le Département au cocontractant. Elle est renouvelable par tacite reconduction. Si l'une des parties souhaite y mettre fin, elle devra avertir l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en respectant un délai de préavis de six mois.

**Article 9 :**

En cas de non respect des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

**Article 10 :**

Les parties s'engagent, en cas de litige né de l'exécution de la présente convention, à épuiser toutes les voies de conciliation possibles avant de saisir le juge compétent.

Fait à Bobigny, le 18 décembre 2003

Pour le Président du Conseil général  
par délégation la vice – présidente

Marie - Christine Labat

La Secrétaire nationale du PCF

Marie - George Buffet



## TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	5
Répertoire numérique.....	9
Sommaire.....	11
Convention entre le Parti communiste français et le département de la Seine-Saint-Denis.....	19